



COMPTE RENDU

Concertation pour le projet de reconquête du bassin versant de la rivière la Marque

> Plénière de lancement - 7 Avril 2022



Contexte général

La Métropole Européenne de Lille (MEL) exerce en régie la **compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) depuis le 1er janvier 2018. En tant qu'autorité organisatrice, la MEL maîtrise les **programmes d'aménagement et d'interventions** sur l'ensemble des cours d'eau non domaniaux de son territoire (un patrimoine de 600 km de cours d'eau). Parmi ses missions, elle met en œuvre le plan de reconquête des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire, voté par les élus.

Au sein de ce projet elle décline dorénavant et déjà une intervention à l'échelle du bassin versant de la Marque Rivière en partenariat avec la Communauté de Commune Pévèle Carembault. L'objectif du projet est d'assurer une meilleure **maîtrise des inondations locales, une reconquête écologique de la qualité des cours d'eau et l'amélioration du cadre de vie et des usages locaux**. La première phase technique est conduite par la MEL pour gérer la qualité environnementale du site avec le prestataire SETEC, choisi pour réaliser le diagnostic environnemental et la modélisation hydraulique. La seconde phase porte sur la programmation et est portée par la MEL et les communes concernées par le périmètre. C'est sur cette phase de programmation que la concertation citoyenne est attendue. **L'objectif de la participation des usagers, riverains et associations est de permettre à toutes et à tous d'abonder le programme d'aménagement de la rivière la Marque sur ses volets usages, attractivité et cadre de vie.**

Plénière de lancement

Cette plénière regroupe le panel citoyen constitué pour participer à la concertation. Cette première rencontre vise à rappeler le contexte du projet de la rivière la Marque, présenter les éléments de diagnostic, puis d'exposer le déroulé de la concertation. **Cette plénière est l'occasion d'un premier échange entre participants, techniciens et concertants avant le lancement des ateliers.**

> Equipe d'accueil

- Alain Blondeau, conseiller métropolitain délégué à la compétence GEMAPI, MEL
- Laurence Blondel, directrice adjointe de la direction de l'eau et de l'assainissement
- Florian Busy, responsable de l'unité fonctionnel GEMAPI
- Josépha Guigo, chargée d'étude environnement
- Nicolas Farvacque, chargé d'étude environnement
- Romain De Nève, chargé de mission participation citoyenne à la MEL
- Maxime Vincent, chef d'équipe GEMAPI

> Animation

- Constance Bogucki, Écologie Urbaine & Citoyenne
- Basile Macé de Lépinay, Écologie Urbaine & Citoyenne

> Nombre de participants

8 personnes présentes, 4 personnes excusées sur dix neuf invités

> Déroulé

- Accueil des participants
- Mot d'accueil de M. Francis Vercamer, Maire de Hem
- Présentation du contexte du projet par M. Alain Blondeau, conseiller métropolitain délégué à la compétence GEMAPI, Maire de Wavrin,
- Présentation du diagnostic par Nicolas Farvacque, chargé de mission GEMAPI
- Premier temps d'échange sur les éléments du projet
- Présentation du déroulé de la concertation par Constance Bogucki, Écologie Urbaine & Citoyenne
- Présentation des contributions en ligne par Constance Bogucki, Écologie Urbaine & Citoyenne
- Deuxième temps d'échange sur les éléments de la concertation
- Pot convivial

Introduction

Francis Vercamer, Maire de Hem

C'est une grande première pour la Métropole de Lille de travailler avec les citoyens sur un projet d'aménagement d'un cours d'eau. Ce projet revêt de nombreux enjeux techniques, toutefois, l'expertise des riverains, habitants, sportifs et autres usagers sera prise en compte pour la suite du projet. Le but est de mener un travail collectif sur l'avenir des usages le long de la Marque et de se questionner sur son évolution naturelle, paysagère et de loisir.

Débat mouvant

Constance Bogucki, animatrice EU&C

Un jeu pour que chacun se prononce sur sa pratique de la rivière. La règle consiste à réagir à une affirmation en se mettant debout ou en restant assis :

Je fréquente la Marque plusieurs fois par semaine.

L'état écologique de la Marque s'est amélioré.

La Marque est un atout principalement pour le tourisme et les loisirs.

L'expertise d'usage apportée par les citoyens permet d'enrichir l'expertise technique.

Contexte du projet

Alain Blondeau, conseiller métropolitain délégué à la compétence GEMAPI

Depuis 2018, la MEL a acquis la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). **Le projet de la Marque** s'inscrit dans un Plan Pluriannuel d'Investissement de la MEL qui est un vaste plan de reconquête des cours d'eau à l'échelle du territoire de la métropole. En tout, ce sont 44 projets qui ont été identifiés et/ou sont en cours pour un budget équivalent de 220 millions d'euros. Les défis de ce plan sont de **s'adapter aux changements climatiques, de favoriser l'ancrage de la biodiversité locale, de développer de nouveaux espaces de nature et d'ancrer une image bleue de la métropole**. Ce plan ambitieux a pour vocation de développer pour une image turquoise de la métropole en alliant ses trames vertes et bleues et en assurant la maîtrise des inondations, l'amélioration des conditions environnementales et du cadre de vie, et le dessin d'une nouvelle attractivité autour de l'eau.

Diagnostic du projet

Nicolas Farvacque, chargé de mission GEMAPI

Un premier diagnostic a été réalisé par la métropole pour élaborer un programme d'intervention sur la Marque. Il passe par la définition d'un périmètre d'action, de sa source sur la Communauté de commune Pévèle Carembault (CCPC) jusqu'au port du Dragon à Wasquehal. Et par une étude technique, portant sur la maîtrise des inondations et l'amélioration de la qualité de la rivière. A noter que **la concertation se concentrera sur la partie de la Marque qui se situe dans le périmètre de la MEL** car la CCPC n'a pas souhaité rejoindre la démarche.

Au stade actuel, les experts techniques souhaitent récolter les propositions des usagers pour définir les programmes du projet avant la phase de conception des travaux d'aménagements.

(En annexe, sur le support de la p15 à la p20, vous retrouverez une présentation précise des éléments de diagnostic et de prise de connaissance du cours d'eau.)

Premier temps d'échange

- **La cause des pollutions existantes** et la manière dont celle-ci est mesurée interrogée. Y a-t-il encore des contaminations historiques dans ce cours d'eau ? Quelques éléments de réponse ont été apportés : il existe des pollutions résiduelles dues aux activités historiques dans la sédimentation (teintures, textiles), mais l'essentiel des contaminations est causé par les activités urbaines (assainissement) et rurale

(agriculture).

- **La question du curage du cours d'eau** a suscité le débat. Elle relève de compétences techniques et d'un travail de fond avec les différents acteurs pour savoir à quels endroits il est nécessaire de faire ce curage. Elle soulève une problématique environnementale et politique. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre les différentes solutions car il faut améliorer la circulation de l'eau.
- **Pour améliorer la qualité de l'eau de la Marque**, des aménagements sont envisagés. La question des indicateurs choisis pour évaluer ces aménagements se pose. Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour définir clairement quels sont tous les indicateurs qui entrent en jeu mais on sait que les principaux enjeux à évaluer sont les gains environnementaux et la maîtrise des inondations. Nécessairement, le rapport coût-bénéfice entre aussi en compte. Par ailleurs le risque zéro en matière d'inondation n'existe pas et il représente de réels enjeux économiques et financiers.
- A été questionné **la raison de la dynamique de disparition des marais associés aux cours d'eau**. Les activités anthropiques passées en sont les principales causes (aménagement, industrie, rehaussement du fond du cours d'eau...).
- Enfin, plusieurs questionnements ont été émis quant à **la conciliation des enjeux environnementaux et agricoles**, notamment par rapport aux phénomènes de lessivage et de ruissellement. Cela a provoqué un débat sur les choix de dispositifs techniques pour y pallier, ainsi que sur l'évolution des pratiques.

Présentation du déroulé de la concertation

Constance Bogucki, animatrice EU&C

La concertation a débuté par la création d'un site internet sur lequel les usagers de la Marque ont pu indiquer leurs avis et leurs propositions pour le projet. Une cinquantaine de contributions ont été données par 18 participants. Le débat sur la page internet est clos mais la page reste active. **Sur [la page internet de la concertation](#) vous pourrez retrouver les comptes-rendus des ateliers et d'autres informations sur les avancées du projet.**

Aujourd'hui, **un panel de 19 participants est constitué** pour participer aux ateliers. Ces participants sont des habitants, des usagers, des sportifs, des chercheurs, des propriétaires ou des représentants associatifs. Ce panel est réuni pour réaliser un grand diagnostic d'usage et pour enrichir les réflexions dédiées à la définition du projet d'aménagement.

Le calendrier propose de se réunir quatre fois dans la salle du conseil de la Mairie de Hem :

[Le jeudi 7 avril 2022 18h-20h : plénière de lancement](#)

La plénière de lancement est l'occasion de présenter aux participants le contexte du projet, le diagnostic et le déroulé de la concertation. Ce sera aussi l'occasion de faire un premier bilan de la concertation en ligne et d'avoir de premiers échanges pour cibler les sujets saillants à traiter lors des ateliers. Cette plénière de lancement fixe le cadre de la concertation, définit les règles du jeu.

Le mardi 3 mai 2022 18h30-20h30 : premier atelier de concertation - réservoir à idée

Le premier atelier de concertation se présente sous la forme d'un voyage interactif autour d'une grande vue aérienne pour que chacun indique ses pratiques le long de la Marque et pour compléter le diagnostic existant. C'est un échange collectif qui permettra de dégager les grands enjeux et les sites à travailler pour le prochain atelier.

Le mardi 7 juin 2022 18h30 - 20h30 : second atelier de concertation - propositions concrètes d'aménagements

Le deuxième atelier se base sur les échanges du premier atelier. Des propositions concrètes seront proposées selon les débats et les thèmes évoqués avec les participants.

Le mardi 5 juillet 2022 18h30 - 20h30 : plénière de restitution

La plénière de restitution permettra de faire le bilan de la démarche, de présenter les principales remarques et propositions pour le projet d'aménagement du cours d'eau.

Les ateliers sont conçus pour arriver à définir collectivement des grandes propositions de projet et des remarques principales à faire remonter au service de la MEL en charge du projet.

Présentation des contributions en ligne

Constance Bogucki, animatrice EU&C

Les contributions en ligne permettent de révéler les thèmes et les sujets qui font débat auprès des citoyens, usagers et riverains de la Marque. Ces contributions seront analysées et nous permettront de mieux cibler les enjeux de la concertation pour les ateliers à venir .

Deux éléments de cadrage sont à garder en tête :

- L'objectif n'est pas de récolter de nouvelles contributions aux questions posées sur le site internet mais simplement d'exposer ce qui pourra faire débat lors des prochains ateliers.
- Dans ces infographies, les mots qui apparaissent en gros sont ceux qui apparaissent le plus souvent dans les éléments de réponses. Il s'agit d'enjeux qui font débat et non de catégorisation par importance.

Ces contributions en ligne sont visibles sur [la page internet](#) et approchées par le biais de nuages de mots sur le powerpoint de la plénière.

Deuxième temps d'échange

- La manière dont allaient être **gérer les débats** a suscité des inquiétudes. Il a été rappelé que Écologie Urbaine & Citoyenne en tant qu'animateur de la concertation a un rôle neutre et fixe les règles du jeu du débat.
- **Les participants souhaitent être informés des données techniques et des avancées du projet entre les ateliers.** Lors de chaque atelier, l'expertise d'usage qu'ils représentent travaillera aux côtés des experts techniques de la MEL sur les cours d'eau. Il est proposé d'envoyer des newsletter avec revue de presse et/ou des "que sais-je?".
- Les participants s'interrogent sur la manière de **travailler avec l'existant**. Pour chaque atelier, des outils de travail seront créés en prise avec l'existant pour permettre à chacun de se situer dans le territoire et dans le débat et ainsi faire des propositions concrètes d'aménagement.
- Il est décidé collectivement de changer l'horaire des ateliers à la base prévue de 18h à 20h et après vote **les ateliers se tiendront de 18h30 à 20h30 pour mieux répondre à la disponibilité des participants.**

Évaluation

> J'ai appris des choses sur le territoire de la marque et sur le projet engagé : 3,7/5

Pas du tout : 1/7 - Peu : 0/7 - Moyennement : 0/7 - Beaucoup : 5/7 - Enormement : 1/7

> Je sais quelles sont les attentes de la concertation : 4,42/5

Pas du tout : 0/7 - Peu : 0/7 - Moyennement : 0/7 - Beaucoup : 4/7 - Énormément : 3/7

> Je me suis senti.e concerné.e et écouté.e : 4,42/5

Pas du tout : 0/7 - Peu : 0/7 - Moyennement : 0/7 - Beaucoup : 4/7 - Énormément : 3/7